



Travaille le samedi obligatoire ou pas?

Par **david5984**, le **11/10/2015** à **19:19**

Bonsoir,

je travaille posté en 3x8 dans l'agroalimentaire(40heures/semaine),depuis que je suis dans la société les samedis étaient sur la base du volontariat maintenant ils seraient obligatoires.Sur mon contrat de travail:le samedi pourra être travaillé,mais dès que nous sommes du matin on doit venir.Peut-on refuser sans risquer des sanctions.Merci de vos réponses

Par **P.M.**, le **12/10/2015** à **08:16**

Bonjour,

Normalement, l'employeur est en droit de vous faire effectuer des heures supplémentaires dans les limites légales, y compris le samedi qui est un jour ouvrable, refuser peut vous exposer à être sanctionné, y compris par un licenciement...

Par **nouchette38230**, le **26/06/2017** à **11:37**

Bonjour, je travaille dans une entreprise agroalimentaire. Je suis sensée travailler les semaines paires du lundi au jeudi et les semaines impaires du lundi au vendredi. A ce jour, je travaille tout les vendredis et l'on m'impose de venir travailler les samedis, suis je obligée?

Par **P.M.**, le **26/06/2017** à **11:56**

Bonjour,

Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...